



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 32100

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les vives préoccupations de nombreux riverains de la route nationale 7 (RN 7). Certains problèmes liés à la sécurité se posent dans plusieurs communes du département de Vaucluse et notamment du Haut Vaucluse. En effet, cet axe routier est particulièrement dangereux sur quelques portions parmi lesquelles figure la sortie nord de la commune de Mondragon (84430). Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer d'une part, les mesures qu'il entend prendre en faveur d'une nette amélioration de la sécurité sur l'ensemble de la RN 7 dans le département de Vaucluse et d'autre part, les aménagements qu'il entend mettre en place pour améliorer les conditions de circulation à la sortie nord de la commune de Mondragon.

Texte de la réponse

La route nationale 7, qui a vocation à écouler les trafics locaux, est parallèle à l'autoroute A 7 actuellement proche de la saturation dans sa section située au nord d'Orange. Ainsi, la nature des aménagements à prévoir pour améliorer la sécurité sur cet axe devra être compatible avec les mesures qui seront décidées dans le cadre des schémas de services en cours d'élaboration pour résoudre les difficultés d'écoulement du trafic de transit sur l'autoroute. Par ailleurs, la RN 7 a fait l'objet d'une étude générale de sécurité et diverses opérations sont proposées, dans une logique de traitement homogène de l'itinéraire, au titre du plan régional d'aménagements de sécurité pour le prochain contrat Etat-région. Il s'agit, principalement entre la Drôme et Sorgues, d'une part, de la redéfinition des créneaux de dépassement par la reprise de la signalisation horizontale et, d'autre part, de l'amélioration de carrefours par la reconstitution d'îlots en dur. De plus, diverses opérations ponctuelles sont proposées sur la RN 7 dont l'aménagement du carrefour avec la route départementale 44 dans la traversée de Mondragon. Le financement de ces opérations pourra être examiné dans le cadre de la préparation du prochain contrat Etat-région. Leur réalisation sera envisagée en fonction des priorités régionales.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32100

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 1999, page 3921

Réponse publiée le : 1er novembre 1999, page 6324